

mars 2022

# LE COÛT DES INÉGALITÉS EN FRANCE

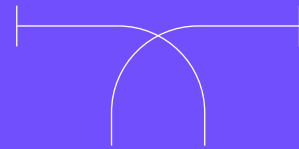


FONDATION  
DES FEMMES

Genre &  
Statistiques

## LES AUTRICES DU RAPPORT :

Lucile Peytavin est l'autrice de  
*"Le coût de la virilité, ce que le  
France économiserait si les hommes  
se comportaient comme les femmes"*  
aux éd. Anne Carrière, historienne,  
spécialiste du travail des femmes  
dans l'artisanat et le commerce,  
elle est également membre du  
Laboratoire de l'égalité.



Ginevra Bersani est une étudiante  
italienne en finance à l'Institut  
d'études politiques de Paris.  
Militante féministe depuis son  
adolescence, elle a présidé une  
association féministe française  
et a publié son premier livre  
*"Ossa Sciolte"* aux éditions Serra  
Tarantola en 2013."

RAPPORT  
DE LA FONDATION DES FEMMES  
ET GENRE ET STATISTIQUES

MARS 2022

UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES  
QUI ONT CONTRIBUÉ À CE RAPPORT.

RÉDACTION • LUCILE PEYTAVIN ET GINEVRA BERSANI

RELECTURE • LAURA SLIMANI

CONCEPTION  
ET RÉALISATION GRAPHIQUE • YAY•GRAPHISME

**Anne-Cécile Mailfert**

Fondation des Femmes



**Ginevra Bersani**

Genre et Statistique



## LE COÛT DES INÉGALITÉS EN FRANCE

### Faut-il vraiment compter pour être écoutées?

Les femmes ont parlé avec le mouvement #MeToo dans toutes ses déclinaisons, mais force est de constater que peu de choses ont changé dans leur vie quotidienne. En ce mois de mars 2022 la Fondation des Femmes lance une campagne d'interpellation intitulée #EcoutezNousBien pour appeler les décideur.ses et la société toute entière à écouter les femmes.

**Lucile Peytavin**

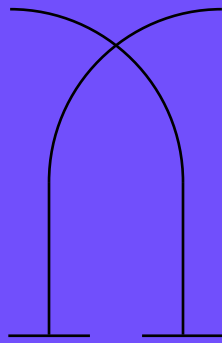
Genre et Statistique

Il est toujours délicat de mettre des chiffres sur les inégalités car leurs conséquences se mesurent avant tout en vies humaines, volées, brisées, marginalisées, ignorées. Mais puisqu'il faut visiblement parler chiffres pour peser dans le débat, nous avons décidé de le calculer, ce coût des inégalités entre femmes et hommes.

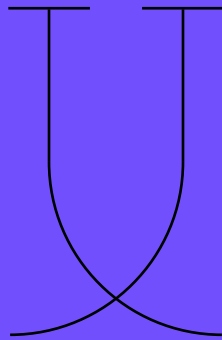
118 milliards d'Euros : ce sont les pertes de richesse engendrées chaque année par la France en raison des inégalités femmes-hommes. Ce coût, calculé de manière inédite par les chercheuses Lucile Peytavin et Ginevra Bersani de l'association Genre et Statistiques, est évidemment une estimation, par nature limitée et imparfaite compte tenu du manque de données sur le sujet. Mais elle s'appuie sur un corpus référencé et le plus exhaustif possible.

Ces chiffres vertigineux nous donnent un ordre de grandeur, et nous montrent le gâchis financier immense généré par les injustices vécues quotidiennement par les femmes. Leur coût humain est, lui, inestimable.

**Ne serait-il pas temps  
d'y mettre un terme ?**



# sommaire



Executive Summary.....	6
------------------------	---

## SECTION I

### COÛT GLOBAL

### DES INÉGALITÉS POUR

### LA SOCIÉTÉ • 9

<b>A x Violences conjugales</b> .....	10
Définition.....	10
Coût total.....	10
Répartition des coûts.....	10
Méthode de calcul.....	10
Références.....	10
<b>B x Comportements virils</b> .....	11
Définition.....	11
Coût total.....	11
Répartition des coûts.....	11
Méthode de calcul.....	12
Références.....	12
<b>C x Inégalités professionnelles</b> .....	12
Définition.....	12
Coût total (manque à gagner).....	12
Méthode de calcul.....	13
Ressources.....	13
<b>D x Santé</b> .....	14
Définition.....	14
Coût total.....	14
Répartition des coûts.....	14
Méthode de calcul.....	16
Références.....	16

## SECTION II

### COÛT DES INÉGALITÉS

### À TITRE INDIVIDUEL • 17

<b>A x Un viol</b> .....	18
Définition.....	18
Coût individuel (estimation haute).....	18
Méthode de calcul.....	18
Coût individuel (estimation basse).....	18
Méthode calcul.....	18
Répartition des coûts.....	18
Références.....	18
<b>B x Inégalités salariales</b> .....	19
Définition.....	19
Manque à gagner individuel.....	19
Méthode de calcul.....	19
<b>C x Santé</b> .....	19
<b>D x Couple</b> .....	19
Définition.....	19
Coût individuel.....	19
Répartition des coûts pour les femmes en couple.....	20
Méthode de calcul.....	20
Références.....	20
<b>Annexe</b> .....	21

# EXECUTIVE SUMMARY

1  
00

## Au-delà de leur impact humain, les inégalités entre femmes et hommes ont un coût énorme pour la société, plus particulièrement pour les femmes elles-mêmes.

Ces dernières années des travaux ont permis d'avancer un certain nombre de chiffres et d'ordres de grandeur afin d'évaluer le coût de différentes facettes des inégalités, notamment en ce qui concerne les violences conjugales, les comportements virils et le manque à gagner pour la société des inégalités salariales.

**Objectifs** - Estimer le coût des inégalités liées au patriarcat à titre collectif et individuel. Cette note contribue à la prise de conscience des inégalités entre les femmes et les hommes à travers leur impact sur la richesse nationale.

**Matériel-méthodes** - Cette note s'appuie sur, 1) des données brutes produites par des organismes officiels (INSEE, In-terstat, observatoires, etc.), 2) des études produites par des organismes de recherche (INSERM, HAS), 3) des rapports administratifs, 4) des ouvrages de chercheurs et journalistes. Sont additionnés des coûts et des manques à gagner selon la thématique retenue. Ils comprennent des pertes humaines (décès, souffrances physiques et psychologiques) et des pertes financières. Les méthodes de calcul utilisées sont précisées pour chaque résultat.

**Résultats** - Le coût total des inégalités est de **118 milliards d'euros par an** (estimation haute). Dont 3,6 milliards sont liés aux violences conjugales, 89,3 milliards sont liés aux comportements virils, 22,15 milliards sont liés aux inégalités économiques et 3,6 milliards sont liés à la santé.

Le coût total des inégalités est de **102 milliards d'euros par an** (estimation basse). Dont 3,6 milliards sont liés aux violences conjugales, 89,3 milliards sont liés aux comportements virils, 5 milliards sont liés aux inégalités économiques et 3,6 milliards sont liés à la santé.

A titre individuel, un viol coûte à la victime 810 000 euros (estimation haute) / 60 000 euros (estimation basse), l'inégalité salariale coûte 5 420 euros par an aux femmes et en couple ces dernières dépensent 25 169 euros de plus que leur conjoint.

**Discussion** - Le coût global des inégalités est largement sous-estimé par manque de données, notamment dans le secteur de la santé. Compte tenu de ces lacunes, le résultat indique un ordre de grandeur et non un montant exact.

Nous proposons ici deux estimations, une haute et une basse (les deux restant largement sous-estimées) en raison des écarts parfois importants entre des estimations réalisées pour un même coût.

Le coût des inégalités peut être défini comme un "coût du patriarcat" ou comme "des destructions de richesses liées au patriarcat". Pourquoi ? Car les coûts et les pertes de gain découlent du fait que l'organisation sociale repose sur la domination masculine qui, elle-même, induit des inégalités.

**Limites** - Il n'a pas été possible de calculer le coût individuel des inégalités dans le domaine de la santé. En effet, aucune étude n'a encore été produite sur le sujet. Compte tenu de l'ampleur des effets sur la recherche biomédicale et clinique, sur la prise en charge des patient.e.s, de la multitude de facteurs indépendants du genre et du sexe qui entrent en jeu, cette estimation n'est aujourd'hui pas réalisable.

**Conclusion** - Le calcul du coût des inégalités entre les femmes et les hommes met à jour les destructions de richesses considérables engendrées par le patriarcat pour la société. Cette note traduit également le manque criant d'études fournissant des estimations sur le sujet.

## Tableau des résultats

Coût de l'inégalité	Thématique	Hypothèse	Coût (Md €)
Global	violence conjugales	/	3,6
	comportements virils	/	89,3
	inégalités professionnelles	Hyp. basse	5,53
	inégalités professionnelles	Hyp. haute	22,15
	santé	/	3,6
<b>coût de l'inégalité hyp. basse</b>			<b>102,03</b>
<b>coût de l'inégalité hyp. haute</b>			<b>118,65</b>

Coût de l'inégalité	Thématique	Hypothèse	Coût (K €)
Individuel	un viol	Hyp. basse	60
	un viol	Hyp. haute	810,36
	inégalités salariales	/	5,42
	santé	/	/
	couple	Hyp. basse	16 992
	couple	Hyp. haute	25 169
<b>coût individuel de l'inégalité hyp. basse</b>			<b>17 058</b>
<b>coût individuel de l'inégalité hyp. haute</b>			<b>25 985</b>



# COÛT GLOBAL DES INÉGALITÉS POUR LA SOCIÉTÉ

|  
01

## A × VIOLENCES CONJUGALES

### Définition

« Les violences conjugales incluent toutes les violences sexuelles, physiques, psychologiques, verbales ou économiques pouvant être exercées par le pacsé, le conjoint, le concubin ou ex pacsé, ex-conjoint ou ex-concubin. Elle ne nécessite pas le fait d'habiter dans le même logement. Les violences au sein du couple ont une cible privilégiée, mais elles peuvent aussi avoir d'autres victimes, à savoir les enfants exposés ».

D'après la définition construite sur la base de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, ratifiée par la France le 4 juillet 2014. Elle affirme que « la violence domestique affecte les femmes de manière disproportionnée et que les hommes peuvent également en être victimes » et que « les enfants sont victimes de la violence domestique, y compris en tant que témoins de la violence au sein de la famille ».

3,6 Mds  
d'euros  
par an

### Coût total

Thématique	Coût (Md €)
Violence conjugales	3,6

### Répartition des coûts

Le coût total des VSCE (violences au sein du couple et leurs incidences) est estimé à **3,6 milliards d'euros en 2012, dont 21,5% de coûts directs (médicaux ou non), 66,8% de coûts indirects et 11,7% de coûts pesant sur les enfants.**

Sont inclus des coûts directs : les dépenses entraînées par des consommations de soins, les dépenses liées à l'accueil et à l'accompagnement des victimes mais aussi des auteurs de violences, les dépenses générées par l'activité de la police, de la gendarmerie, de la justice civile (divorces) ou pénale (jugements), de l'administration pénitentiaire ou encore nécessitées par l'hébergement (centres d'hébergement d'urgence) ou le logement des victimes (aides au logement).

Et des coûts indirects : des pertes de rémunération et de temps pour les personnes concernées comme victimes, mais aussi comme auteurs (arrêts de travail, pertes de production provoquées par l'absentéisme des victimes ou les incarcérations des auteurs, pertes en capital humaine liées à des décès prématurés, y compris ceux des enfants) et enfin la douleur et ses préjudices.

Coûts relatifs aux enfants : des coûts directs associés à l'accueil et à l'accompagnement des enfants par l'aide sociale à l'enfance (ASE) (représentent 82,2% des coûts totaux liés aux enfants) et des coûts indirects traduisant des décès prématurés.

### Méthode de calcul

Addition (d'après les hypothèses de calcul du rapport utilisé - voir références) des :

- ⊕ Coûts directs médicaux, correspondant aux soins de santé : 290 M€, soit 8,0 % du total,
- ⊕ Coûts directs non médicaux, correspondant aux recours aux services de police et à la justice : 256 M€, soit 7,1 % du total,
- ⊕ Coûts des conséquences sociales et notamment des recours aux aides sociales : 229 M€, soit 6,3 % du total,
- ⊕ Coûts des pertes de production dues aux décès, aux incarcérations et à l'absentéisme : 1 379 M€, soit 38,2 % du coût global,
- ⊕ Coûts du préjudice humain : 1 032 M€, soit 28,6 % du total,
- ⊕ Coûts de l'incidence sur les enfants : 422 M€, soit 11,7 % du total.

### Références

⊕ C. Cavalin, M. Albagly, M. Nectoux, C. Mugner : "Étude relative à l'actualisation du chiffrage des répercussions économiques des violences au sein du couple et leur incidence sur les enfants en France en 2012", Nov 2014. [Lien au rapport complet.](#) [Lien à l'article de résumé.](#)

⊕ Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, *Étude relative à l'actualisation du chiffrage des répercussions économiques des violences au sein du couple et leur incidence sur les enfants en France en 2012 - Rapport final de l'étude - Psytel.* [Lien à l'étude complète.](#)

## B x COMPORTEMENTS VIRILS

### Définition

Le *Grand Robert* définit la virilité comme « ce qui est propre à l'homme », à savoir la force, la vigueur, la puissance, le courage, etc. La virilité est « une sorte d'idéal, somme de représentations liées à l'idée de performance (économique, sociale, sexuelle et corporelle) »<sup>1</sup>, et par là établit la supériorité du masculin sur le féminin. La force en est l'arc-boutant : elle seule permet d'en acquérir tous les attributs.

Les agissements virils se traduisent par des comportements asociaux commis au détriment d'autrui et de la société (violences, prises de risque). Ils sont notamment comptabilisés à travers les statistiques de la délinquance et de la criminalité.

### Coût total

Thématique	Coût (Md €)
Comportements virils	89,3

**89,3 Mds d'euros par an**

(ne comprend pas les coûts liés à la santé et aux violences conjugales)

### Répartition des coûts

Addition des coûts suivants (d'après les hypothèses de calcul cités dans l'ouvrage utilisé - voir références) :

Dépenses de l'État (en milliards d'euros)	Total
Défense et sécurité	9
<i>dont force de l'ordre</i>	8,6
<i>dont services d'incendie et de secours</i>	0,4
Justice	7
<i>dont justice (hors administration pénitentiaire)</i>	3,5
<i>dont administration pénitentiaire</i>	3,5
Santé	2,3
<b>Total (1)</b>	<b>18,3</b>
Coût humain et matériel, selon la méthodologie VVS	
Homicides et tentatives d'homicide	2,4
Coups et violences volontaires	18
Violences conjugales	3,3
Maltraitance des enfants	8,4
Crimes et délits sexuel (hors famille)	17,8
Atteintes à la sûreté de l'état (attentats du 13.11.15)	2,2
Vols	3,7
Insécurité routières	13,3
<i>au titre de la mortalité</i>	7,5
<i>au titre des dégâts matériels</i>	5,8
Trafic de stupéfiants	7,5
Traite humaine (prostitution)	0,3
<b>Total (2)</b>	<b>76,9</b>
<b>TOTAL (1) + (2)</b>	<b>95,2</b>

1 | Rivoal H. « Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins », Travailler, vol. 38 (2), 2017, p. 141-159.

Ces coûts sont de deux ordres :

- ➔ **Directs pour l'Etat** liés aux frais de force de l'ordre, de justice et de santé.
- ➔ **Indirects pour la société** liés aux souffrances psychologiques et physiques des victimes, aux pertes de productivités des victimes et des auteurs eux-mêmes, des destructions de biens et cela pour chaque type d'infractions.

## Méthode de calcul

Le coût de la virilité est le différentiel qui existe, pour chaque catégorie d'infractions, entre le montant des dépenses imputables aux comportements asociaux des hommes et celui des dépenses imputables aux comportements asociaux des femmes.

Cela correspond au surcoût induit par la délinquance des hommes par rapport à celle des femmes, dans des domaines où l'on compte autant d'hommes que de femmes.

Dans les domaines où l'on retrouve majoritairement l'un des deux sexes, la formule est ajustée. Pourquoi ? Parce qu'il est légitime qu'une population plus nombreuse à pratiquer une activité soit également plus susceptible de commettre des infractions, par exemple la conduite automobile. Dans ce cas de figure, le coût de la virilité est le différentiel qui existe entre le montant des dépenses imputables aux comportements des hommes et celui des dépenses imputables aux comportements des femmes si celles-ci étaient aussi nombreuses que les hommes à pratiquer l'activité en question.

## Cx INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES

### Définition

Dans le monde du travail, les inégalités professionnelles désignent des différences de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale.

Ces inégalités sont principalement en défaveur des femmes (données pour la France) :

- ➔ En 2020, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont de 19% toutes catégories professionnelles confondues (et représentent 16,8% chez les ouvriers, 7,9% chez les employés, 14,2% chez les professions intermédiaires et 20,6% chez les cadres.)
- ➔ En 2020 le taux d'activité des femmes est de 76% contre 84% pour les hommes<sup>2</sup>.
- ➔ Suite à une séparation les inégalités de niveau de vie se creuse : une femme perd 20% de son niveau de vie contre 3% pour un homme<sup>3</sup>.
- ➔ 42 % des cadres sont des femmes contre 60 % d'hommes<sup>4</sup>.
- ➔ 28,4% des femmes actives sont à temps partiel contre 8,3% des hommes actifs<sup>5</sup>.
- ➔ etc.

Les discriminations sur le marché du travail constituent un problème social parce qu'une partie de la population concernée est pénalisée dans l'accès à l'emploi ou cantonnée dans des emplois de moindre qualité. Elles induisent également des coûts économiques, en premier lieu pour les individus qui les subissent, mais également pour les employeurs et pour la société dans son ensemble. Elles posent donc un triple problème moral, social et économique. Chaque discrimination fragilise la société, engendre une injustice, occasionne une souffrance et bride un talent qui ne trouve pas à s'employer<sup>6</sup>.

2 | Insee, "Enquêtes Emploi 2018", France Stratégie, 2020.

3 | "Les variations du niveau de vie des hommes et des femmes à la suite d'un divorce ou d'une rupture de Pacs", Couples et Familles, Insee références, 2015.

4 | Insee, "Les cadres, de plus en plus de femmes", 2020.

5 | Insee, "Enquête Emploi 2019".

6 | France Stratégie, "Le coût économique des discriminations", Rapport, déc. 2016.

### Références

- ➔ Peytavin Lucile, Le coût de la virilité, Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes., Ed. Anne Carrière, 2021.

## Coût total (manque à gagner)

Estimation basse (avec une réduction de 25% de l'écart du taux d'emploi entre les F et les H): **44,3 Mds d'euros d'ici 2025**.  
Étude datant de 2017, soit **5,53 Mds d'euros par an**.

Estimation haute (avec une réduction de 100% de l'écart du taux d'emploi entre les F et les H): **117,2 Mds d'euros d'ici 2025**.  
Étude datant de 2017, soit **22,15 Mds d'euros par an**.

entre  
**44,3 et 117,2**  
Mds d'euros  
par an

## Méthode de calcul

Hypothèses retenues:<sup>7</sup>

- ⊕ Que le taux de participation des femmes au travail augmente de telle sorte que l'écart entre le taux de participation des hommes et des femmes diminue de 25% d'ici 2025.
- ⊕ La seconde est que chaque femme supplémentaire entrant dans le marché du travail arrive à trouver un travail au même taux que ceux actuellement sur le marché du travail, c'est-à-dire que le taux de chômage des femmes demeure inchangé.
- ⊕ Enfin, on suppose que ces femmes supplémentaires atteignent 80% de la productivité moyenne du travail dans l'année, afin de prendre en considération la ségrégation sectorielle et professionnelle qui prévaut, c'est-à-dire le fait que les femmes sont actuellement employées dans des secteurs et des professions à faible productivité.

Thématique	Hypothèse	Coût (Md €)
Inégalités professionnelles	Hyp. basse	5,53
	Hyp. haute	22,15

7 | Organisation Internationale du Travail (OIT), World employment social outlook - Trends for women 2017. [Lien à consulter](#).

## Ressources

- ⊕ Organisation Internationale du travail, *Tendances de l'emploi des femmes 2017 - Les écarts entre le sexes sur le marché du travail France*, 2017. [Lien à consulter](#).
- ⊕ Insee, "Enquêtes Emploi 2018", France Stratégie, 2020.
- ⊕ "Les variations du niveau de vie des hommes et des femmes à la suite d'un divorce ou d'une rupture de Pacs", Couples et Familles, Insee références, 2015.
- ⊕ France Stratégie, "Le coût économique des discriminations", Rapport, déc. 2016. [Lien à consulter](#).
- ⊕ Insee, "Les cadres, de plus en plus de femmes", 2020.
- ⊕ Organisation Internationale du Travail (OIT), *World employment social outlook - Trends for women 2017*. [Lien à consulter](#).
- ⊕ Insee, "Enquête Emploi 2019".
- ⊕ Mckinsey, *Women Matter - Women and the future of work: a window of opportunity in western europe?*, Nov. 2018. [Lien à consulter](#).
- ⊕ OCDE, *Favoriser l'égalité entre hommes et femmes: une démarche économiquement rationnelle*, 2015. [Lien à consulter](#).
- ⊕ OCDE, *Effects of reducing Gender Gaps in education and Labour force participation on economic growth in the OCDE*, 2012. [Lien à consulter](#).

## Définition

On considérera les impacts des inégalités au sein du système de santé Français, qui réunit “toutes les organisations, institutions et ressources qui interviennent en matière de santé et qui fournissent des soins formels (médecins, cliniques, hôpitaux et pharmacies), des soins informels (guérisseurs traditionnels, travailleurs communautaires) ainsi que d’autres services, comme la recherche”<sup>8</sup>.

Les impacts des inégalités se manifestent sous la forme de<sup>9</sup>:

- ⊕ Différences de morbi-mortalité et des comportements plus ou moins à risque, fortement liés à l’identité sexuée, souvent à l’intersection d’autres facteurs ;
- ⊕ Une trop faible prise en compte des spécificités sexuées sur le plan médical, comme en témoignent des exemples dans les domaines des infections sexuellement transmissibles, de la cardiologie, de la santé mentale, de l’ostéoporose ou encore de la vie après un cancer ;
- ⊕ De préjugés liés au genre qui sont susceptibles d’influencer l’interprétation des signes cliniques et la prise en charge des pathologies ;
- ⊕ Des besoins particuliers non considérés et une forme d’ « asexuation » des personnes en situation de handicap ou âgées, d’obstacles dans leur accès aux soins. Dans le même temps, le rôle de proche aidant fait l’objet de pressions sociales importantes envers les femmes qui se trouvent plus enjointes à l’exercer que les hommes ;
- ⊕ Etc..

## Coût total

Thématique	Coût (Md €)
Coût de la virilité - Urgences	2,3
Coût de la virilité - Management autoritaire	1,3
<b>Coût de l’inégalité pour la santé</b>	<b>3,6</b>

**3,6 Mds d’euros par an**

(chiffre largement sous-estimé, explication ci-dessous)

## Répartition des coûts

### • Le coût de la virilité est lié aux entrées aux urgences et aux hospitalisations qui s’ensuivent (conf. *Le coût de la virilité*, Lucile Peytavin):

Le coût des comportements à risque des hommes prend en compte le fait qu’ils sont plus nombreux à entrer aux urgences en traumatologie : 63% des hommes de 16 à 25 ans et 52% de ceux de 26 à 50 ans contre 43% et 39% des femmes des mêmes âges.<sup>10</sup>

Ils constituent la majorité des victimes d’accidents dont ils sont eux-mêmes responsables liés à la vitesse automobile, la prise de drogue et d’alcool, la pratique des sports extrêmes. Ils se mettent plus en danger que les femmes tout au long de leur vie.

Quel que soit l’âge, le taux de mortalité prématurée des hommes (avant 65 ans) est 2,1 fois plus élevé que chez les femmes et leur taux de mortalité prématurée évitable (avant 65 ans et causée par un comportement à risque) est 3,3 fois plus important. S’agissant des décès provoqués par des cancers liés à la consommation d’alcool et de tabac, les hommes représentent 76,9 % à 84 % des cas.<sup>11</sup>

L’argument selon lequel le surcoût de la santé des hommes serait lié aux métiers à risque qu’ils sont plus nombreux à exercer ne tient pas : les accidents du travail sont quantité négligeable dans cette estimation : si les hommes constituent 64 % du total des victimes<sup>12</sup>, les accidents graves (avec au moins 4 jours d’arrêt) sont au nombre de 588 427, ce qui est très peu par rapport aux 21 millions d’entrées aux urgences totales annuelles.<sup>13</sup>

8 | Définition “Système de santé” de l’OMS

9 | Haute Autorité de Santé, “Sexe, Genre et Santé: rapport d’analyse prospective 2020”, 2020.

10 | DREES, “Usagers des services d’urgences”, 2002

11 | DREES “L’état de santé de la population en France”, rapport 2017

12 | Ameli, “Statistiques et sinistralité”, 2018

13 | DREES, *ibid.*

Les usagers des services d'urgence sont donc majoritairement des hommes qui, de surplus, sont eux-mêmes les responsables de leurs comportements à risque: chez les adultes de 16 à 50 ans, ils représentent 57 % des personnes admises. Cette donnée est utilisée pour calculer leur responsabilité dans le coût de la santé vis-à-vis de la responsabilité des femmes.

Pour répondre à cette affluence, les services d'urgence hospitaliers sont en première ligne. Leur budget est de 3,1 milliards d'euros par an. S'y ajoutent 13 milliards d'euros par an pour les hospitalisations consécutives à un passage aux urgences (DREES, «Les dépenses de santé en 2018. Résultats des comptes de la santé», 2019).

Le coût de la virilité est donc estimé à **2,3 milliards d'euros par an** pour les urgences et les hospitalisations qui s'ensuivent.

### • Les coûts de la masculinité au travail liés au management "autoritaire" (conf. Boy's don't Cry, Presses universitaires de Rennes, 2012)

Les coûts de la masculinité au travail liés au management "autoritaire" (répondant à des rapports de domination desquels découlent de la violence induite par la peur de perdre la face, l'injonction latente au courage de se battre, la censure des émotions négatives telles que la frustration qui s'oppose à un management «participatif» qui est basée sur la reconnaissance du partenaire.)

Selon ces estimations, le surcoût dans le domaine de la santé, au niveau national, du management "autoritaire" s'élèverait à **1 milliard 367 millions d'euros par an**, soit 17% du déficit de la sécurité sociale pour l'année en question (2007). (calcul à partir du tableau ci-dessous : coûts du management autoritaire - coûts du management participatif = surcoût lié au management autoritaire)

Répartition du coût des consommations de santé selon le type de management.

Type de prestation sanitaire	Total		Management autoritaire		Management participatif		Répartition des coûts de chaque type de prestation sanitaire entre "autoritaire" et "participatif" en %
	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	
Prescription de médicaments	0,756	4,2	0,418	4,4	0,338	4,0	55,3 / 44,7
Honoraires médicaux	4,143	23,0	2,160	22,5	1,984	23,5	52,1 / 47,9
Indemnisation d'arrêts de travail pour cause de maladies	9,312	51,7	4,712	49,2	4,600	54,5	50,6 / 49,4
Indemnisation d'accidents du travail	3,809	21,1	2,293	23,9	1,516	18,0	60,2 / 39,8
<b>Total</b>	<b>18,020</b>	<b>100,0</b>	<b>9,582</b>	<b>100,0</b>	<b>8,437</b>	<b>100,0</b>	<b>53,2 / 46,8</b>

## Méthode de calcul

Coûts liés au système de santé :  $3,1 + 13 = 16,1$  Md€

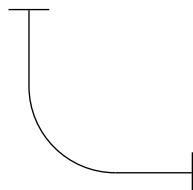
**Coût de la virilité pour le système de santé :**  $(57/100 - 43/100) \times 16,1 = 2,3$  Md€

Notre méthode de calcul repose sur un différentiel entre les entrées des hommes et des femmes dans ces services de santé. (part des hommes - part des femmes \* le budget total = surcoût qui correspond à ce que la société économiserait si les entrées des hommes aux urgences étaient équivalentes à celles de femmes). A quoi nous ajoutons les coûts du management autoritaire (1,3 Md€) qui reposent sur un différentiel entre les coûts du management autoritaire et les coûts du management participatif. (voir tableau ci-dessus).

Discussion : On estime un coût des inégalités autour de 3,6 Mds d'euros par an à minima pour ce qui concerne les inégalités dans la santé. Néanmoins, ce chiffre reste largement sous-estimé, faute de données disponibles.

En effet, nous faisons état d'un manque criant de données statistiques concernant la véritable ampleur des inégalités dans le secteur de la santé.

Dans les rapports produits sur le sujet par l'INSERM, le HAS, le HCE, etc. les effets de la non prise en compte du sexe et du genre dans le secteur de la santé sont identifiés (voir ANNEXE) mais **sans estimation des coûts**. Du fait de l'ampleur de ces effets sur la recherche biomédicale et clinique, sur la prise en charge des patient.e.s, de la multitude de facteurs indépendants du genre et du sexe qui entrent en jeu, cette estimation rendrait nécessaire un travail de statistique de longue haleine et de grands moyens.



### Références

- ➔ Peytavin Lucile, Le coût de la virilité, Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes., Ed. Anne Carrière, 2021.
- ➔ INSERM, "Genre et santé: prendre en compte les différences, pour mieux combattre les inégalités", Août 2014. [Lien consultable.](#)
- ➔ Haute Autorité de Santé, "Sexe, Genre et Santé: rapport d'analyse prospective 2020", 2020. [Lien consultable.](#)
- ➔ Haut Conseil à l'Égalité, "Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner: un enjeu de santé publique", Novembre 2020. [Lien consultable.](#)
- ➔ DREES, « Usagers des services d'urgences », 2002. [Lien consultable.](#)
- ➔ DREES « L'état de santé de la population en France », rapport 2017. [Lien consultable.](#)
- ➔ Ameli, « Statistiques et sinistralité », 2018 couple et leur incidence sur les enfants en France en 2012 - Rapport final de l'étude - Psytel. [Lien à l'étude complète.](#)



# COÛT DES INÉGALITÉS À TITRE INDIVIDUEL

|  
02

## Ax UN VIOL

### Définition

Le viol est un acte de pénétration sexuelle commis sur une victime avec violence, contrainte, menace ou surprise (dans ce dernier cas, la victime est trompée par la ruse de l'agresseur) selon la loi française.

### Coût individuel (estimation basse)

**60 000 euros** selon l'Étude relative à l'actualisation du chiffrage des répercussions économiques des violences au sein du couple et leur incidence sur les enfants en France en 2012.



60 000 €

### Méthode de calcul

Correspond aux coûts induits par les blessures pour un blessé léger : soit 2 % de la VVS (Valeur de la Vie Statistique)<sup>14</sup>

ou

### Coût individuel (estimation haute)

**810 360 euros** selon Lucile Peytavin dans son ouvrage *Le coût de la virilité, Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes*.



810 360 €

Thématique	Méthode	Coût (K €)
Un viol	Étude chiffrage répercussions violences	60
	Coût de la virilité - L. Peytavin	810,36

### Méthode calcul

Correspond aux coûts induits par les blessures pour un blessé grave (selon la VVS) \*2 : soit 405 180 euros \*2

### Répartition des coûts

La VVS permet d'estimer combien vaut une vie, prenant en compte les frais médicaux et sociaux (premiers secours, convalescence), les frais généraux (d'expertise, de justice) mais aussi la perte de productivité des tués et des blessés.

<sup>14</sup> | Cabinet du Premier Ministre, *Éléments pour une révision de la valeur de la vie humaine*, 2013. [Lien consultable.](#)

### Références

➔ Cabinet du Premier Ministre, Évaluation socioéconomique des investissements publics, Sep. 2013. [Lien à consulter.](#)

➔ C. Cavalin, M. Albagly, M. Nectoux, C. Mugnier, Étude relative à l'actualisation du chiffrage des répercussions économiques des violences au sein du couple et leur incidence sur les enfants en France en 2012, Nov 2014. [Lien à consulter.](#)

➔ Collectif féministe contre le viol, Viol, agressions sexuelles - Faire valoir vos droits, 2018. [Lien à consulter.](#)

## B × INÉGALITÉS SALARIALES

### Définition

Les inégalités de revenus salariaux entre les hommes et les femmes se définissent par un écart de salaire entre les hommes et les femmes.

En France en 2020, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont de 19% toutes catégories professionnelles confondues (et représentent 16,8% chez les ouvriers, 7,9% chez les employés, 14,2% chez les professions intermédiaires et 20,6% chez les cadres.)

### Manque à gagner individuel

Thématique	Coût (€)
Inégalités salariales	5 424

**5 424 euros par an**

### Méthode de calcul

À équivalent temps plein, le salaire mensuel net moyen des hommes s'élève à 2 438 euros, contre 1 986 euros pour les femmes. La différence est donc de 452 euros. Les femmes gagnent donc 81% du salaire des hommes.<sup>15</sup>

**452 euros par mois \* 12 mois = 5 424 euros par an**

<sup>15</sup> | Observatoire des inégalités, "Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes : état des lieux", 5 mars 2021. [Lien consultable](#)

## C × SANTÉ

Compte tenu de l'état de l'art et du manque de données criant sur le sujet pour estimer le coût pour la santé des inégalités à titre individuel, il n'est pas envisageable de calculer un montant réaliste prenant en compte les effets des inégalités qui touchent les femmes dans ce secteur.

Voir note explicative dans la partie sur les coûts globaux de la santé (p.11) et annexe a. (p.20).

## D × COUPLE

### Définition

Le couple peut être défini dans une acception large comme l'ensemble des us régissant les relations entre 2 personnes unies par le mariage, liées par un pacs, vivant en concubinage ou ayant une relation sentimentale.

### Coût individuel

**entre 16 992 et 25 169 € par femme**

Thématique	Poste de coût	Hypothèse	Coût (€)
Couple	contraception	/	140
	sous-vêtements	/	103
	crèmes de beauté	/	995
	épilation	/	392
	travail invisible	Hyp. basse Hyp. haute	5982 14 159
	retraite	/	9 348
	coiffure	/	52
	alimentation	/	-20
coût de l'inégalité au sein du couple hyp. basse			16 992
coût de l'inégalité au sein du couple hyp. haute			25 169

## Répartition des coûts pour les femmes en couple

- ⇒ **Contraception** (pilule) : 140 euros par an (reste à payer après remboursements).
- ⇒ **Sous-vêtements** (lingerie, collants) : **103 euros par an** (131 euros pour les femmes - 28 euros pour les hommes).
- ⇒ **Crèmes de beauté** : **995,01 euros par an** (1000 euros par an pour une femme - 4,99 euros pour un homme) / 87,4% des clients de la chirurgie esthétique à travers le monde ce sont des femmes.<sup>16</sup>
- ⇒ **Épilation** : **392 euros par an** (21 600 euros sur une vie : 55 ans d'épilation estimée, de 15 ans à 70 ans).
- ⇒ **Coiffure** (à coupe égale) : **52 euros par an** (coupe femme en moyenne 46 euros - coupe homme 33 euros = 13 euros \* 4 coupes par an en moyenne = 52 euros par an)<sup>17</sup>
- ⇒ **Travail invisible et non rémunéré** (tâches domestiques) :  
*Estimation basse* : manque à gagner de **5 982,62 euros par an** (les femmes effectuent 1095 heures de travail domestique par an contre 529 heures pour les hommes = soit un surplus de 566 heures pour les femmes /  $566 * 10,57$  (T/H Smic ))  
*Estimation haute* : manque à gagner de **14 159 euros par an** (les femmes effectuent 1095 heures de travail domestique par an contre 529 heures pour les hommes = soit un surplus de 566 heures pour les femmes /  $566 * 25$  (T/H))
- ⇒ **Retraite** : manque à gagner de **9 348 euros par an** (la pension de retraite est en moyenne de 1 924 euros pour les hommes, et de 1 145 euros pour les femmes = soit un écart de 779 euros)
- ⇒ **Alimentation (supermarché, sorties au restaurant)** : **gain de 20 euros** (les hommes dépensent environ 20 euros de plus par an en alimentation que les femmes, chiffre porté par les sorties au restaurant car lors des courses au supermarché, les femmes dépensent 3% de plus de leur budget que les hommes - à salaire égal)

Tous les chiffres présentés (sauf celui sur l'Alimentation) dans le calcul ci-dessus ont été sourcés dans le livre *Le prix à payer* de Lucile Quillet (voir référence ci-dessous).

Nous avons fait le choix de **ne pas inclure les coûts liés aux protections périodiques** (en moyenne 4 euros la boîte de tampons ou serviettes, deux paquets par menstruation et treize cycles par an = **104 euros par an**, jusqu'à la ménopause). Bien que ce soit un coût supplémentaire pour les femmes, il résulte d'une réalité biologique et non d'un effet du patriarcat.

## Méthode de calcul

S'additionnent des dépenses directes pour les femmes (beauté) et des manques à gagner (travail invisible). Les inégalités salariales ne sont pas comprises dans ce calcul (dans 75% des cas le salaire de l'homme est le plus important et les femmes gagnent en moyenne 42% de moins que le conjoint.)

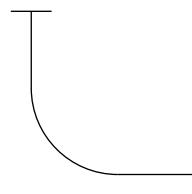
16 | Rapport de l'ISAPS 2019, global survey 2018

17 | E. Ferreira, *Ce que ça coûte d'être une femme (réponse: plus cher)*, Nouvel Obs, Jan 2017. [Lien consultable.](#)

18 | E.Ferreira, *Ibid.*

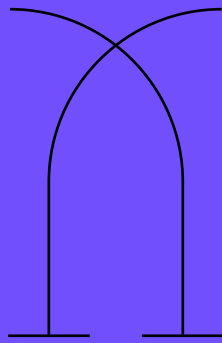
19 | E. Ferreira, *Ibid.*

20 | "Écart de revenus au sein des couples, trois femmes sur quatre gagnent moins que leur conjoint", *Insee Première* n°1492, 2014

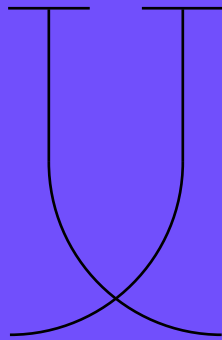


### Références

⇒ Lucile Quillet, *Le prix à payer, ce que le couple hétéro coûte aux femmes*, Les liens qui libèrent, 2021.



**annexes**



## A • SEXE, GENRE ET SANTÉ : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS PRODUITS (LISTE NON EXHAUSTIVE) D'APRÈS LES ÉTUDES SUIVANTES

⊕ INSERM, "Genre et santé: prendre en compte les différences, pour mieux combattre les inégalités", Août 2014. [Lien consultable](#).

⊕ Haute Autorité de Santé, "Sexe, Genre et Santé: rapport d'analyse prospective 2020", 2020. [Lien consultable](#).

⊕ Haut Conseil à l'Égalité, "Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner: un enjeu de santé publique", Novembre 2020. [Lien consultable](#).

Ce compte rendu a pour but de montrer l'étendu des problématiques liées au sexe et au genre sur le monde de la santé. A la fois sur la recherche, sur la prise en charge des patient.e.s, relatif à l'impact de l'environnement socio-économique, etc. Ces éléments constituent une base solide pour de futures recherches et estimations sur les coûts engendrés par les inégalités sur la santé des femmes notamment.

## B • PRISE EN CHARGE DES PATIENTES :

⊕ **Maladies cardiovasculaires** : 56 % des femmes en meurent contre 46 % des hommes. Or l'infarctus du myocarde est sous diagnostiqué chez les femmes en raison des symptômes atypiques. Cette méconnaissance engendre un retard de diagnostic et une prise en charge thérapeutique plus tardive, ce qui réduit les chances de survie. Pour évaluer les facteurs de risque cardiovasculaire des SCORE (Systematic coronary risk evaluation) sont utilisés. Or, ils ont été établis sur des cohortes où les femmes sont sous-représentées, et sous-estiment donc leur risque cardiovasculaire.

*Risques cardiovasculaires associés aux facteurs hormonaux et reproductifs*

- **La contraception** : le risque artériel associé à la contraception oestroprogestative dépend fortement des facteurs de risque associés et augmente avec l'âge et le tabac. Il peut être maîtrisé si les contre-indications des contraceptifs oestroprogestatifs sont respectées.
- **La grossesse** : la prééclampsie, l'hypertension artérielle (HTA) gravidique et le diabète gestationnel sont reconnus comme des facteurs de risque cardiovasculaires. Ils doivent être recherchés et identifiés avec un risque évolutif à surveiller.
- **La ménopause** : les perturbations hormonales à la ménopause entraînent une augmentation des facteurs de risque cardiovasculaire.

⊕ **Les troubles du spectre autistique** : longtemps considérés comme une pathologie touchant peu les femmes. Chez les filles, les symptômes peuvent être plus difficiles à détecter, entraînant un retard de diagnostic et de prise en charge.

⊕ **Dépression** : les femmes souffrent en moyenne deux fois plus de dépression que les hommes, cela n'est pas dû aux hormones féminines comme longtemps prétendu mais aux facteurs de risque de dépression liés au contexte socioéconomique (précarité, charge mentale, violences) qui affectent davantage les femmes.

⊕ **L'ostéoporose** : cette pathologie n'est pas l'apanage des femmes ménopausées. Les hommes en souffrent également. Les facteurs de risques sont les mêmes pour les deux sexes : âge, tabac, poids, manque d'activité physique, comorbidités. Or le diagnostic et le traitement de l'ostéoporose sont quasi inexistantes pour les hommes.

⊕ **L'endométriome** : a longtemps été ignorée. Elle reste sous-diagnostiquée en raison de l'insuffisance de la formation des médecins et de la non prise en compte de la parole des femmes. Ce n'est qu'en 2019 qu'un plan d'action national sur l'endométriome a été lancé en France.

⊕ **Cancer** : Les politiques de prévention des cancers du col de l'utérus et du sein doivent être mieux ciblées. La couverture vaccinale du papillomavirus HPV reste insuffisante chez les jeunes filles et encore plus chez les garçons. Concernant le cancer du sein, les politiques de prévention sont encore insuffisantes, notamment en matière de facteurs de risque liés à l'environnement et au travail.

⊕ **Troubles alimentaires et mentaux dûs aux normes sociales** : Les normes de beauté féminine peuvent affecter la santé. Les incitations sociales à atteindre des standards de beauté inatteignables sont corrélées à une faible estime de soi à l'adolescence et, à terme, à l'occurrence précoce d'épisodes dépressifs.

⊕ **Maladies sexuellement transmissibles** : les hommes sont plus touchés par les infections, les femmes sont plus vulnérables. Les femmes courent plus de risques que les hommes hétérosexuels d'être contaminées par le VIH et les autres IST en raison de spécificités biologiques, anatomiques et sociales qui rendent la transmission plus facile de l'homme à la femme.

- Les rapports violents ou forcés peuvent accroître le risque de transmission du fait des blessures et lésions qu'ils entraînent ;
- Les femmes sont d'autant moins en mesure d'imposer le port du préservatif au cours d'un rapport sexuel quand leur situation sociale est précaire ;
- Faute d'information, trop de femmes considèrent que l'infection au VIH et le sida restent une maladie d'homme et méconnaissent leur vulnérabilité face au virus : le risque de transmission du VIH d'un homme contaminé à une femme est 2 fois supérieur à celui d'une femme contaminée à un homme ;
- Enfin, peu d'études ont été réalisées pour connaître les particularités de l'infection des femmes au VIH et pour appréhender les spécificités de son traitement chez les femmes.

## LA RECHERCHE :

☉ Selon le registre international des essais cliniques (OMS/NIH), la participation des femmes est passée de 35 % en 1995 à 58 % en 2018. Cependant, pour quelques pathologies, la persistance d'une représentation insuffisante des femmes a été dénoncée (insuffisance cardiaque, certains cancers, dépression, douleur, sida).

En France, d'après les statistiques de 2019 du registre européen des essais cliniques, sur les 4 000 essais cliniques en cours, 88 % incluent la participation de femmes et d'hommes mais les statistiques détaillées des taux d'inclusion ne sont hélas pas disponibles. Le recensement, l'exploitation et la mise en visibilité des données produites aux niveaux internationales selon le sexe, l'âge, le niveau socioéconomique et les pathologies ciblées sont insuffisants pour satisfaire aux besoins d'information (en langue française) des médecins, des chercheurs, des chercheuses et du public.

☉ Un enjeu important est d'ouvrir la recherche clinique et biomédicale à la question des interactions entre sexe et genre, en associant médecine, biologie et sciences humaines et sociales. Cette approche fait cruellement défaut dans les plans stratégiques des institutions de recherche en France.

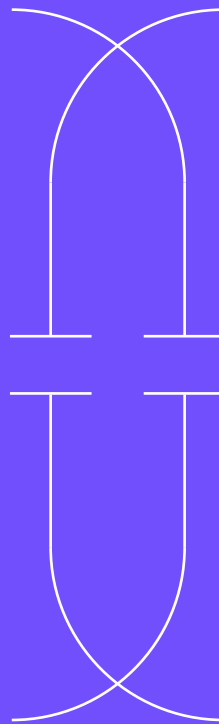
## INÉGALITÉS ET SANTÉ :

☉ **Au travail :** Les facteurs de risques et de pénibilité au travail sont sous-estimés chez les femmes. Les troubles musculosquelettiques (TMS), qui occupent la première place des maladies professionnelles reconnues, sont sous-déclarés chez les femmes. Elles encourent plus de risque de TMS (54 %) que les hommes (46 %). Les risques sont trois fois plus importants chez les employées et ouvrières. Les cancers d'origine professionnelle sont également moins reconnus chez les femmes que chez les hommes. Enfin les risques psychosociaux liés à l'organisation du travail sont plus fréquents dans les métiers à prédominance féminine.

☉ **Environnement :** La précarité, les charges domestiques et familiales et les violences exposent davantage les femmes aux inégalités de santé : logement dégradé, mauvaise alimentation, sédentarité, pénibilité au travail.... facteurs qui favorisent l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les troubles dépressifs etc. Les femmes sont aussi les premières victimes de violences, ce qui se répercute sur leur santé mentale et physique.

☉ Lors des périodes de la grossesse et du développement pré- et post-natal beaucoup reste à faire sur l'évaluation et la prévention des risques sanitaires dûs aux polluants de l'environnement de la vie quotidienne.

☉ Les retombées sanitaires et sociales liées à la pandémie de la COVID-19 concernent surtout les femmes : leur «charge mentale» s'est accrue (suivi scolaire des enfants, charges domestiques et familiales) et les violences intrafamiliales se sont accrues (les interventions des forces de sécurité ont augmenté de 30 % pendant cette



période). Des médicaments nécessaires à la contraception et à l'avortement, n'ont pas été constamment disponibles. Certains hôpitaux et centres de soins n'ont pas pu assurer leurs activités d'IVG. Les femmes expertes dans le domaine de la santé n'ont pas eu la faveur des médias.

## FORMATION DU CORPS MÉDICAL :

☉ En France, la formation initiale des étudiants sur la thématique Genre et Santé est quasi inexistante. Plus nombreuses, mais insuffisantes, sont les formations plus spécifiques sur la santé sexuelle et reproductive et sur les violences à destination des étudiant.es et professionnel.les de santé.

☉ Les femmes ne représentent que 17 % des chef.fes d'établissement et directeurs/ directrices générales adjointes de CHU. De même, si le monde de la recherche biomédicale est globalement paritaire, à chaque échelon de la progression professionnelle, la proportion de femmes se réduit, comme dans les autres secteurs de la santé.



**FONDATION  
DES FEMMES**

**Le coût des inégalités en France**

*2 mars 2022*

**Fondation des Femmes  
9 rue de Vaugirard  
75006 Paris**

**[fondationdesfemmes.org](https://fondationdesfemmes.org)  
[bonjour@fondationdesfemmes.org](mailto:bonjour@fondationdesfemmes.org)**